

Pourquoi ?

Dés comment

Educ-enseignant : Erwan Redon
Educ-enseignant : Charles Jaillard
Mail : lesbricabracs@bricabracs.org // 0766251320
Site de partages entre enfants/ adultes :
<http://rhizome.bricabracs.org>
Site des « Espaces Éducatifs Bricabracs (E2B) » :
<http://bricabracs.org>

Dis pourquoi

Comment ?

Dis pourquoi Dis comment de La Tanière Bricabracs.

Journal de Bord / En date du 30 septembre 2019

Orga hebdo de la Vie des éduc.

Absence du lieu :

Charles : vendredi après midi

Erwan : mercredi après-midi.

Tous les jours :

Nous nous passons la barre en suivant des quarts de responsabilités des enfants :

1/ 8h 10h30 – 2/ 10h30 14h – 3/ 14h 16h – 4/ 16h 17h

Celui qui prend le quart 1 est libéré le quart 2 et reprend le 3 etc.

Le temps de travail est construit sur une répartition de 35h, la réalité est différente.

Car dans les faits, par exemple, tout ou partie des temps de 8h à 10h30, ont été consacrés à du travail pour Bricabracs. Pour l'essentiel ce temps supplémentaire est relié à une nécessité pédagogique et éducative, quelle soit de gestion administrative, d'organisation de sortie ou de gestions matériel, entretien du jardin et du poulailler (aller acheter du grain, du matériel, discuter avec Momo...) et création d'outils pédagogiques (refaire des fiches de travail, préparer des activités ...) ...

Le temps pris par les travaux du auvent sont aussi importants depuis la rentrée. Tous les jeudis soirs y ont été consacrés jusque 20h30 environ.

C'est aussi pour cela que nous n'avons pu rencontrer certaines familles que nous souhaitons rencontrer de façon plus formelle, au-delà de nos échanges « entre deux portes », certes importants et intéressants, mais qui manquent d'ancrage écrit gardant trace d'un commun de parole auquel nous pourrions nous référencer. (nous = famille et éducateur)

Particularité du jeudi vaqué et concertation :

Nous n'avons que très peu de temps de concertation entre éducateurs puisque nous sommes l'un ou l'autre en responsabilité des enfants, donc en état d'intention/ attention la totalité des 5 jours de 8h à 17h (un peu plus avec les rallonges temporelles... disons 17h30...).

Nous tentons donc malgré tout de prendre une heure en début d'après midi, un jour par semaine, tout en gérant les enfants, afin de pouvoir se réguler et ajuster nos violons pour un maintenir une bonne synchronisation de l'équipage.

C'est pour cela aussi que le jeudi après midi vaqué une fois par mois, nous est particulièrement utile. Pouvoir réfléchir deux heures d'affilées uniquement dans une pensée d'adulte sans avoir à gérer les sollicitations et la pensée enfantine, ce n'est vraiment pas du luxe.

Orga Vie éducative au quotidien

Temps d'activité :

Matin :

- 9h - 10h30 / Maintien des trois tranches de 30' sur le travail des quotidiens (lire, écrire, mathématiser).
- 10h30 - 11h assemblée et passage de barre.
Répartition du travail.
- 12h / assemblée. Deux jours consacrés à leurs présentations/ Deux jours aux problèmes/ propositions. Le vendredi est consacré à une séance de lecture de poésie qu'ils ont choisi, ou de leurs textes parus dans le journal (en ce moment. Cela pourra évoluer.)
- 12h30 - bilan des inscriptions concernant les travaux des « quotidiens » du matin qu'ils doivent terminer. La consigne est de s'inscrire soi même entre 10h30 et 12h30.

Midi : Un éducateur est garant. L'autre est sur place mais occupé à d'autres tâches. Si nécessité il intervient aussi.

Après midi :

Les enfants vaquent à leurs occupations. Les éducateurs les relancent au fur et à mesure, en fonction des priorités d'intervention qu'ils estiment nécessaire en fonction des enfants et de leur état de fatigue. Cela peut aussi évoluer en fonction des événements qui apparaissent. A 16h, assemblée pour organiser le ménage.

Réorganisations des priorités matinales (décision du 19/09/19)

Les trois demi heures du matin

C'est un temps de travail qui n'est jamais fini. Contrairement à l'attitude qui s'est installée depuis la rentrée, entretenue en partie aussi par les éducateurs.

Réajustement : Les enfants doivent rester faire leur boulot pendant les trois demi heures. Ils ne peuvent pas partir en disant que c'est fini. Car si un thème ou un exercice est terminé mais que la demi heure ne l'est pas, ils en commencent un autre.

Dans cette logique, au moment de transition à 10h30, on n'inscrit plus ceux qui auraient des tâches à terminer.

Cependant, à 10h30, au changement de barreur, l'éducateur de la première période signale à l'autre les enfants qui doivent reprendre directement un travail sans attendre le midi, dans le cas où ils auraient délibérément traîné.

Le temps de transition de 10h30 est aussi prévu pour inscrire les nouvelles propositions d'activité et répartir les activités.

Les deux éducateurs sont présents sur ce temps de transition.

La période de 10h30 à 12h

Elle est davantage ouverte sur les activités qu'ils ont proposé, sans obligation de reprendre un travail correspondant aux essentiels de la première période. Ceux-ci seront repris l'après midi. Cela ne les empêche pas si ils le veulent de reprendre des travaux mis en attente dans les boîtes.

C'est aussi un moment où le nouveau éducateur « barreur » prend les enfants en groupe pendant une demi heure pour des travaux spécifiques, les autres étant en autonomie.

L'éducateur qui est en correction peut aussi solliciter un enfant pendant ce temps pour avoir une explication sur un élément qu'il ne saisit pas ou finaliser un point qui lui semble assez court à régler.

Il réinscrit sur le tableau le midi les enfants dont il a vu dans les corrections qu'ils devaient reprendre un travail. Ces travaux se trouvent alors dans les deux boîtes noires (mathématiser et écrire), la boîte jaune (lecture tout type d'écrit = fichier Freinet) et la boîte verte (lecture sciences, histoires)

Il les rappellera au fur et à mesure dans l'après midi, en fonction de ce qu'il perçoit du plus urgent et de l'état de tel ou tel enfant.

Les « quotidiens » pour les enfants :

Mathématiser : travaux mathématiques sur fiche à partir du plan de travail. Mais aussi jeux et découvertes de situations en collectif ou seul. Les champs disciplinaires abordés sont les suivants : numération (connaissance des nombres), opération (connaissances des techniques d'opération), mesures (longueur, volume, masse, etc.), géométrie. Sachant que la vie quotidienne apporte moult situations pour mathématiser...

Ecrire : création de texte (lundi – mardi pour les plus avancés. Tous les jours pour les autres), grammaire-conjugaison (mercredi, jeudi pour les plus avancés en lecture écrite), entraînement quotidien sur leurs mots de vocabulaire et nouvelle série de mots fournies chaque semaine, le vendredi, avec test sur 10 mots dictés par binôme. (ils se dictent leur mot respectivement)

Pour les plus jeunes (5ans) : dessin, écrire le titre tous les jours. Le lundi, raconter/ décrire le dessin qui doit être fait en noir et blanc ce jour là, car il sera publié dans le journal. Les autres dessins titres ne sont plus mis sur le site.

Lire :

- des fichiers de travail : « Freinet » (7 degré de difficulté),
- de la lecture en Histoire (connaissance et méthodologie) et sciences (biologie, physique, ...) pour les plus âgés,
- de la lecture sur des fiches concernant une lecture documentaire sur les animaux, des textes de logique « enquête de l'inspecteur Lafouine »,
- lire un roman, album, exigence variable en fonction des enfants. 5 pages ou 10 pages minimum (selon le niveau de lecture), mais en évolution en fonction de l'autonomie qui se développe.

L'accès aux différents fichiers de travail se fait en fonction du niveau, des jours de la semaine et de période de l'année.

Le journal

En évolution permanente, il se modifie, s'ajuste, en fonction des situations du collectif de gestion, le comité de rédaction et en fonction de l'évolution des stratégies d'écriture, du pragmatisme nécessaire pour simplifier certains aspects trop rébarbatifs, des envies de créativité, du coût, du temps de prise en charge par les éducés ...

Situation le 26/09/19

Les pages de graines d'écrivains sont imprimées. Elles ne seront plus mises en ligne.

Le comité de rédaction effectue les illustrations en rapport avec les dessins.

Il tentera de créer un sommaire correspondant à un regroupement des textes (texte de fiction, texte documentaire... par exemple) uniquement par numéro, sans avoir à découper les textes. On y ajoute les dessins des plus jeunes et de qui veut.

Comité de rédaction = 5 volontaires maximum. Tous les textes sont pris. Mais ils doivent discuter de leur répartition pour le sommaire et lire les textes pour choisir ceux qu'ils vont illustrer. Enfin, ils doivent se mettre d'accord sur les créateurs de la première et de la quatrième de couverture.

Nous essayons de tenir une périodicité de quinzaine. Le numéro 35 vient d'être publié. Il est en ligne sur le site et achetable à La Tanière. 1,5 euros le numéro. 25 euros abonnement annuel.

Groupe de service :

L'organisation change en fonction de l'efficacité et de la présence de Momo.

Ils sont répartis en mélangeant les âges.

Midi / Le groupe installe les couverts, l'eau, les verres, la bassine « vaisselle », la poubelle. Il réchauffe et distribue les repas. Il fait la vaisselle.

Après-midi / En début d'après midi, le service jardin / poule / relevé météo est avec Momo. Le pain est fait à ce moment là aussi.

Événements à venir :

Sortie rando / le lundi 7 octobre :

Une proposition de sortie randonnée dans le Parc des Calanques est apparue en assemblée. Elle est prévue sur la journée du 7 octobre. Nous vous donnons rendez-vous à partir de 8h15 à la Gare Saint-Charles côté faculté pour un départ à 8h30. (on part à l'heure)

Nuitée / le mardi 15 octobre :

Une proposition de nuitée a été faite lors d'une assemblée. Les éducateurs ont fixé la fréquence des nuitées à une par période maximum (une période correspond à une période scolaire entre deux périodes de vacances). Lors d'une assemblée, nous déciderons de l'organisation des repas du soir et ceux du lendemain (qui ramène/prépare quoi ?).